

Règlement d'Examen : BTS GPME

Code RNCP : 38363

Diplôme Education Nationale : n° 32031409

Niveau : 5

Mode d'évaluation : Candidat en contrat d'apprentissage : en CCF et en ponctuelle.

Candidat en contrat pro : Toutes les épreuves et sous-épreuves seront en ponctuelle.

BTS Gestion de la PME	Candidats apprentis (CFA habilité)			
Épreuves	Unité	coef	forme	durée
E1 Culture générale et expression	U1	4	écrit	4h
E2 Langue vivante étrangère 1		3		
Sous-épreuve E21 : - Compréhension de l'écrit et expression écrite - Production orale en continue et Interaction	U21	2	écrit	2h
Sous-épreuve E22 : Compréhension de l'oral	U22	1	Oral CCF 1 situation d'évaluation	20 min (20 min de préparation)
E3 Culture économique, juridique et managériale	U3	6	écrit	4h
E4 Gérer la relation avec les clients et fournisseurs de la PME	U4	6	CCF 2 situations d'évaluation	
E5 Participer à la gestion des risques de la PME, gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME	U5	8		
Sous-épreuve E51 Participer à la gestion des risques de la PME	U51	4	CCF 1 situation d'évaluation	
Sous-épreuve E52 Gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME	U52	4	écrit	2h30
E6 Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME	U6	6	écrit	4h30
EF1 Langue vivante étrangère 2 (1)	UF1		oral	20 min (20 min de préparation)

La langue vivante étrangère choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.

Obtention du diplôme si moyenne d'examen supérieure ou égale à 10/20.

Le titulaire d'un diplôme équivalent peut être dispensé de certaines unités certificatives après validation par les services du rectorat

Actualisé selon la dernière version du Référentiel du diplôme